



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 73912

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le travail des jeunes étudiants. En effet, selon une étude récente, plus d'un étudiant sur deux exerce une activité rémunérée en plus de ses heures de cours. Ceci a pour conséquence principale un risque d'échec plus élevé chez ces jeunes qui ont moins de temps que les autres pour étudier. La catégorie la plus touchée est celle située entre les étudiants dont les parents peuvent aisément subvenir à leurs besoins et celle des étudiants les plus défavorisés qui peuvent bénéficier d'aides de l'Etat. Il lui demande donc quelles mesures pourraient être envisagées afin d'aider les étudiants issus de la classe moyenne, soit l'immense majorité des étudiants, afin qu'il puissent suivre un cursus universitaire sans recourir aux moyens d'une activité professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73912

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1358